

## **La bioéthique au Parlement européen : l'impossible consensus ?**

Robert Goebbels

*Député européen, président de la Commission temporaire sur la génétique humaine et les autres technologies nouvelles en médecine moderne*

J'ai été élu président de la Commission temporaire sur la génétique humaine ; notre mission consistait à établir des lignes de conduite générales pour l'Union européenne dans ce domaine. Nous étions 72 députés, provenant de 15 nations différentes, chacun avec sa culture politique spécifique. Nous avons tout d'abord essayé d'écouter : nous avons procédé à des auditions ; nous avons eu des échanges avec les parlements nationaux ; nous avons eu des débats avec la société dite civile, des scientifiques, l'industrie pharmaceutique, etc. Nous avons visité beaucoup de laboratoires de recherche. Puis nous avons essayé de tirer des conclusions. Notre rapporteur était un député chrétien-démocrate italien qui avait préparé un rapport très équilibré. En commission, comme il est d'usage dans tous les parlements du monde, les parlementaires ont le droit de présenter des amendements. Nous avons eu droit à plus de 600 amendements. Pendant sept heures consécutives, nous avons discuté et voté ces 600 amendements. Il en est sorti un texte que l'on pouvait qualifier de fondamentaliste ou bien d'antiscientifique ; telle était la majorité. Nous sommes ensuite revenus en assemblée plénière et, de nouveau, près de 300 amendements ont été présentés. Après plus de deux heures de vote, le texte final était tel qu'il ne donnait satisfaction à personne. Il fut voté par une trentaine de députés, 400 ayant voté contre. Le Parlement européen se trouve donc pour le moment sans position officielle sur tous ces sujets très épineux.

Je dois vous avouer que le débat – heureusement d'ailleurs – ne fut pas un de ces débats stupides entre la gauche et la droite, où de fieffés conservateurs affrontent des progressistes ou que sais-je encore. Ce fut plutôt un débat aboutissant à des alliances très étranges ; pour ne blesser personne, je dirais qu'il opposa pessimistes et optimistes, certains soulignant le danger des technologies nouvelles tandis que d'autres en considéraient les espoirs, les promesses.

Parmi les pessimistes, se situait toute l'extrême-droite, emmenée par M. Le Pen, jusqu'à l'extrême gauche, les trotskistes et les antimondialistes, en passant par beaucoup de chrétiens-démocrates, surtout des catholiques, mais également pratiquement tous les Verts du Parlement européen.

Parmi les optimistes, se trouvait la grande majorité des libéraux, une grande majorité des socialistes – sauf les sociaux-démocrates allemands, les conservateurs britanniques et les chrétiens-démocrates des pays nordiques. Il s'agissait de majorités de hasard et parfois changeantes, ce qui explique pourquoi nous n'avons abouti à rien : si en effet, sur certains thèmes, les optimistes étaient d'accord, ils étaient partagés sur d'autres thèmes.

Quels furent les problèmes dont nous avons débattu avec le plus de passion ?

C'est tout d'abord celui de la brevetabilité, et nous rejoignons à ce sujet le débat qui existe en France, en Allemagne et dans beaucoup d'autres pays puisque, jusqu'à ce jour, uniquement quatre pays de l'Union européenne ont transposé en droit national la directive sur la protection des inventions biotechnologiques. Autre problématique : les tests génétiques. Il faut savoir qu'actuellement plus de 700 tests génétiques sont offerts de par le monde ; on peut douter de la qualité de beaucoup de ces tests mais, comme l'a dit M. Claeys, on les retrouve déjà sur Internet, d'où la nécessité d'une action internationale dans ce domaine. En ce qui concerne ces tests, un des points sur lequel nous étions pratiquement tous d'accord était qu'il importe de protéger le droit de savoir, mais également le droit de ne pas savoir. Le professeur MacCall Smith en a déjà parlé et je suis tout à fait d'accord avec lui.

Le débat a également porté sur la protection des données génétiques face aux assureurs et aux employeurs. Sur ce sujet, les « optimistes » ont perdu l'appui des conservateurs britanniques, qui ont voté pour les assureurs. C'est comme cela, en politique. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut également protéger les données génétiques personnelles contre l'État, en tout cas contre un usage abusif qu'il en ferait.

La grande question, à propos de laquelle les débats ont été très passionnés, car touchant à des convictions très intimes, portait sur les recherches à autoriser. Quelles recherches subventionner avec les moyens européens ? Nous sommes en train de débattre du sixième programme-cadre de recherche et de développement de l'Union européenne, doté de quelque 19 milliards d'euros sur 5 ans, alors que les Américains investissent dans ce domaine 20 milliards de dollars US par an.

Alors que tous les parlementaires sont d'accord pour interdire le clonage reproductif humain, de préférence au moyen d'une convention internationale à adopter au niveau des Nations Unies, le débat le plus controversé concerna la recherche à financer sur les cellules souches. Pour les cellules souches adultes, il y a eu unanimité. En revanche, toute recherche sur les cellules souches embryonnaires trouva des opposants farouches. Nous avons retrouvé la même division quant au clonage thérapeutique. Comme toutes ces divisions ont mené à des majorités changeantes, le Parlement européen a finalement échoué dans sa tentative de proposer des règles communes pour l'Union.

Je ne peux donc que vous livrer mon sentiment personnel tout en vous avouant que je me range parmi les optimistes, ceux qui se battent pour le développement de

la science. Si le débat a été si passionné au Parlement européen, c'est qu'il touchait aux questions essentielles de l'humanité :

– qu'est-ce que la vie ?

– comment appréhender cette marche inéluctable vers la mort qui caractérise toute existence ?

– transmettre la vie, ne serait-ce pas le sens profond de l'évolution, la seule loi morale d'une nature par ailleurs insensible à nos concepts moraux ?

La vie naissante est en réalité un processus, une organisation de la matière. Les fonctions essentielles comme la conscience ou l'intelligence n'appartiennent pas à une ou à un petit nombre de cellules, mais supposent une organisation beaucoup plus complexe et beaucoup plus tardive. L'embryon, en se divisant en deux, quatre, huit, puis seize et davantage de cellules, suit ce processus du vivant ; jusqu'au quatrième jour, chaque cellule est pluripotente, renferme donc toutes les potentialités et les informations génétiques d'un être humain. Cependant, pour aboutir à cet être humain, il faut que l'embryon s'accroche dans l'utérus et s'y développe pendant au moins une vingtaine de semaines. Aragon avait donc raison lorsqu'il disait que la femme était l'avenir de l'homme.

Je ne pense pas que toute la dignité humaine se résume à cette cellule ou à cet amas de cellules que constitue l'embryon des premiers jours. Cependant, je tiens à souligner que, de mon point de vue, un embryon n'est pas un matériau quelconque ; aussi ne saurait-il y avoir que des raisons supérieures pour éventuellement le sacrifier.

Nos sociétés acceptent en général l'avortement, afin de préserver la santé physique ou psychique de la mère. Cette éthique du moindre mal ne peut-elle pas s'appliquer également aux embryons dits surnuméraires pour lesquels un projet parental n'existe plus ? Ne vaut-il pas mieux utiliser ces embryons surnuméraires pour une recherche sérieuse au lieu de les détruire ? Encore une fois, le clonage reproductif ne trouve aucun défenseur parmi la classe politique européenne. Mais les possibilités ouvertes ou entrouvertes pour le clonage thérapeutique méritent de faire l'objet d'une recherche fondamentale bien encadrée. Notre société accepte d'ailleurs la recherche médicale sérieuse sur le fœtus, l'enfant, l'adulte et les cadavres ; pourquoi alors un statut spécial pour le seul embryon ? Personnellement, je plaide pour la science, pour le droit d'en savoir davantage sur le vivant.

Je plaide également, à cet égard, pour un financement public de cette nécessaire recherche fondamentale. Il serait, à mon avis, irresponsable de laisser cette recherche au seul secteur marchand. Je n'ai rien contre l'industrie pharmaceutique, mais celle-ci doit avoir du rendement. Or, nous nous situons ici dans un domaine où il faut d'abord établir les connaissances ; et, comme vous le savez, toute recherche n'est pas certaine d'aboutir. À mon humble avis, il faut donc appuyer toutes les pistes sérieuses. Cela vaut, bien sûr, pour la recherche sur les cellules souches adultes.

Dans le corps humain, on a identifié jusqu'à présent 216 types de cellules différentes. Or, seule une vingtaine de ces cellules souches dites adultes sont pluripotentes. On ne peut donc pas négliger la recherche sur les cellules souches embryonnaires, pluripotentes par nature et pouvant donc aider à la régénération de tous les tissus composant le corps humain.

J'ai beaucoup apprécié l'intervention du professeur Münnich, qui a notamment insisté sur la nécessité de ne bannir aucune technique ; c'est effectivement la démarche qu'il convient de suivre. Pour ma part, j'ai la conviction que la science génétique progressera avec ou sans l'Europe ; j'espère que l'Europe ne sera pas en retard dans cette révolution.

Le commissaire Busquin a parlé des problèmes qu'il rencontrait pour mettre chacun d'accord au sein du Conseil de la recherche de l'Union européenne ou encore au sein du Parlement. Je crois que nous devons tous plaider pour la nécessaire liberté de la recherche. Je rejoins en cela les propos de M. Claeys : le législateur doit se borner à proscrire l'inacceptable, notamment le clonage humain reproductif ; pour le reste, ne pas établir trop de règles. Je rappellerai le mot du philosophe français Alain, qui sera ma conclusion : « *Trop de règles tuent la conscience* ».